



**Questions écrites concernant le budget 2003
déposées lors de la séance des commissions réunies du 3 octobre 2002**

Mesdames, Messieurs,

Dans le but d'écourter la fastidieuse séance de questions orales qui accompagne traditionnellement le feuilletement de notre budget, le groupe des Verts de Chêne-Bougeries soumet cette année ses questions et remarques par écrit.

Nous prions le Conseil administratif de répondre également par écrit aux questions soit lors de la prochaine commission des finances, soit lors de la seconde commission réunie.

Pour le groupe "Les Verts de Chêne-Bougeries"

Jean-Michel Karr

* * *

05 00 318.04: Pourrions-nous recevoir une justification détaillée de l'affectation prévue de la part des Fr. 75 000.- (part d'honoraires hors l'audit), soit un prévision des avis de droit et autres conseils juridiques prévus ?

05.01.351: Nous demandons a recevoir copie du budget SIACG mentionné dans la note de bas de page ainsi qu'un descriptif des prestations fournies sous cette rubrique par l'ACG pour le compte de la Commune

09.00.351: Sous l'entretien de la ligne de tir, ne conviendrait-il pas d'allouer un montant concernant une future décontamination des sols du stand de tir ?

11.000.318: Notre groupe demande une discussion en opportunité concernant la multiplication par 8 en deux ans de l'activité de société(s) de sécurité privée sur le territoire de la commune

11.00.427: Ne conviendrait-il pas de réduire le montant à percevoir en coordination avec une politique d'affichage public et d'enseignes publicitaires plus discrète ? Le groupe des Verts formerait ce souhait.

14.02.314: Comment expliquer qu'il faille changer le sol du local des sapeurs pompiers alors que ce dernier vient d'être inauguré ?

21.04.312: Pourquoi une augmentation de 50% par rapport au budget 2002 alors que l'école ne semble pas plus utilisée ?

30.07.318: L'organisation de cette fête communale ne pourrait-elle pas être reportée d'une année ?

33 00 C: Nous sommes passées de Fr. 625 000 de charges en 2000 (année hors bicentenaire) à Fr. 733 000,- budgétés pour 2003, autre année hors bicentenaire, alors que le domaine public à entretenir n'est pas plus grand. Pourquoi ?

33.10.331: Comment l'amortissement peut-il être identique alors que Grange-Canard vient de subir des rénovations ?

58.02.352.02: Nous demandons des explications détaillées sur les structures de coûts d'exploitation comparatives entre les centres de Thônex et celui du chemin de la Montagne

62 00 C: Les charges liées au trafic sont passées de Fr. 2'200 000 aux comptes 2000 à Fr. 3'300 000 aux comptes 2003. N'est-ce pas excessif ?

62 00 332: Notre groupe s'oppose à l'amortissement accéléré de ces investissements routiers. Renoncer à ces amortissements accélérés permet de dégager une marge de manoeuvre de Fr. 190 000.- envers d'autres ajustements.

65 00 311: Nous proposons l'acquisition d'un nouvel indicateur de vitesse pour Fr. 12 000.- sur ce poste

72 00 364: Quels sont les frais de fonctionnement du GICAL alors que le CCAL n'est pas encore en construction ?

72 00 318.18: Comment justifier cette augmentation massive des frais d'enlèvement des déchets végétaux hormis l'obligation faite aux immeubles de mettre à disposition des réceptacles et de collecter ceux-ci ?

78 00 318: Nous demandons le report de cette dépense sous la rubrique 08 01 318 04, puisqu'il s'agit d'un crédit d'étude pour des travaux en vue du chauffage d'immeubles communaux.

79 01 38 00: Comment expliquer que nous en soyons à budgéter Fr 94 000.- d'honoraires alors que le montant dépensé en 2000 n'était que de Fr. 11 427 ?

79 01: Nous demandons une justification précise de l'affectation des montants budgétés sous chacune de ces rubriques.